



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024
DÉLIBÉRATION N° 2024-79

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 3

Pour : 8

Contre :

Abstention : 2

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 07 octobre, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à Philippe BOISSET

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

Objet : TARIFS ACCES CASCADE DE GLACE SAISON 2024/2025

- **Vu** le Code des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal d'adopter les tarifs d'accès à la cascade de glace pour la saison d'hiver 2024/2025 selon le tableau suivant :

Appellation de la tarification	Montant du droit d'entrée	Justifications pour application des tarifs
Initiation Adulte Pass'initiation Adulte	50 €	-
Initiation Junior Pass'initiation Junior	40 €	Jusqu'à 16 ans révolus sur présentation d'une pièce d'identité
Entrée Adulte Pass'tour Adulte	15 €	-
Entrée Junior Pass'tour Junior	10 €	Jusqu'à 16 ans révolus sur présentation d'une pièce d'identité
Entrée Adulte tarif réduit Pass'tour Adulte tarif réduit	10 €	Sur présentation d'une carte d'adhésion à un club affilié FFCAM <u>Ou</u> d'une carte professionnelle pour les guides de haute montagne (sans client), les professionnels du secours (SDIS, CRS, PGHM..)
Entrée Junior tarif réduit Pass'tour Junior tarif réduit	8 €	Jusqu'à 16 ans révolus sur présentation d'une pièce d'identité <u>Et</u> d'une carte d'adhésion à un club affilié FFCAM
Abonnement saison Adulte	95 €	-
Abonnement saison Junior	55 €	Jusqu'à 16 ans révolus sur présentation d'une pièce d'identité
Abonnement saison Adulte tarif réduit	60 €	Sur présentation d'une carte d'adhésion à un club affilié FFCAM <u>Ou</u> d'une carte professionnelle pour les guides de haute montagne (sans client), les professionnels du secours (SDIS, CRS, PGHM..)
Abonnement saison Junior tarif réduit	35 €	Jusqu'à 16 ans révolus sur présentation d'une pièce d'identité <u>Et</u> d'une carte d'adhésion à un club affilié FFCAM
Entrée Adulte avec guide Pass'groupe Adulte	10 €	-
Entrée Junior avec guide Pass'groupe Junior	8 €	Jusqu'à 16 ans révolus sur présentation d'une pièce d'identité

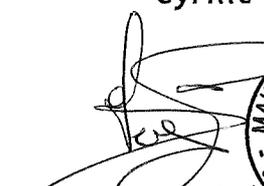
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Adopte les tarifs d'accès à la cascade de glace pour la saison d'hiver 2024/2025.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS


Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.

